

« Enfin, ajoute le même écrivain anonyme, on peut voir encore dans le même Severt et dans le P. Ménestrier, seuls auteurs auxquels les archives de Lyon ont été ouvertes, ce que le Chapitre conserve encore aujourd'hui de ses anciens titres. On trouverait même à cet égard un détail fort instructif dans le Livre des Actes capitulaires, fol. 317 où est la mémoire des papiers et titres de l'Eglise de Lyon qui furent mis en garde, pendant les troubles, dans le château de Chalmasel, d'où on les retira dans la suite. »

Ajoutons aussi à ces détails que d'autres restitutions de titres eurent aussi lieu successivement. Ainsi on voit, par des procès-verbaux conservés aux archives départementales (arm. David 53 bis), qu'un volumineux inventaire fut dressé des titres restitués au Chapitre par le comte d'Escourt et remis par ce dernier à l'abbé Gouvillier, alors archiviste du Chapitre — qu'en 1750, on en trouva aussi beaucoup dans la succession d'un sieur J. Mallet, et enfin qu'en 1757, Guillaume et Raymond de Sallemard en rendirent aussi beaucoup.

Du reste, Isaac Le Febvre, en écrivant, en 1627, son livre intitulé « Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de la ville de Lyon » a été également juste envers les protestants, en ce qui concerne la destruction des archives ; il reconnaît aussi qu'une partie seulement en a été saccagée.

« Les accidents sont divers, dit-il, qui peuvent ou transporter ou supprimer, voire du tout détruire les contrats les plus authentiques, comme cela se voit bien souvent et mesme qu'il est arrivé en nostre ville de Lyon presque quasi de nostre temps, un ravage qui a ravagé les plus remarquables archives et a esteint la mémoire de beaucoup de choses des plus célèbres qui se soient passées en ceste tant illustre ville, et spécialement pour l'ecclésiastique ; c'est